

L'EDITO

Véronique Lamquin

LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE N'EST PAS À LA FÊTE

Nul doute que, dans les discours, la Communauté française sera cette année célébrée comme l'instance par excellence de défense des francophones. Contre un gouvernement suédois qui, pour le PS et le CDH, consacre la domination de la Flandre. Contre des velléités nationalistes flamandes qui reviendront, dit-on, au plus tard en 2019. La tentation est belle de faire de la Communauté le portevoy de la cause francophone. Mais c'est un leurre. Faut-il rappeler que, sous la législation précédente, la Communau-

té, maladroitement rebaptisée Fédération Wallonie-Bruxelles, était une institution en voie d'extinction ? Par conviction régionaliste dans le chef de certains, surtout au PS. Par résignation pour les autres. Et pour cause. Lors des négociations institutionnelles de 2010, les partis francophones ont vite été confrontés au dilemme Région/Communauté. Défendre une Belgique à deux Communautés, c'était soumettre Bruxelles à la cogestion du Nord et du Sud, nier l'existence de la Région bruxelloise. Les quatre partis ont donc fait le choix d'une Belgique partagée entre un Etat fédéral fragilisé et trois Régions renforcées. Dans ce scénario, la Communauté française n'avait plus guère d'avenir. La preuve ? La sixième réforme de l'Etat transfère en fait davantage de compétences aux Communautés qu'aux

Elle n'a donc aucune marge de manœuvre, malgré l'ampleur des défis à gérer

Régions : les allocations familiales, une part de la politique liée aux personnes âgées, l'aide aux personnes... Mais, côté francophone, l'accord de la Sainte-Emilie a aussitôt transféré ces matières à la Région wallonne, ainsi que les moyens qui y sont liés. La Communauté française

aurait pu voir son budget passer à 13 milliards, il reste sous les 10 milliards. L'institution qui devra contribuer davantage à l'effort d'assainissement et pourrait souffrir de l'insuffisance des moyens transférés, est par ailleurs paralysée par son incapacité fiscale. La quasi-totalité de ses recettes provient de dotations fédérales, elle ne peut prélever d'impôt. Elle n'a donc aucune

l'ampleur des défis qu'elle a à gérer. Régulièrement, d'aucuns réclament d'ailleurs la régionalisation de l'enseignement, dernier trait d'union entre francophones. La Communauté française a pourtant, depuis juillet, retrouvé un gouvernement « à elle toute seule » : seuls deux ministres ont aussi une casquette régionale, le ministre-président ne cumule pas. Les apparences sont trompeuses : il ne s'agit pas là d'un regain d'enthousiasme pour l'institution communautaire mais bien de stratégies de partis confrontés à la nécessité de recasser des ténors. Car, en coulisses, les francophones se préparent à un éventuel nouveau round institutionnel, en 2019 en s'appuyant sur les Régions. Pour la même raison qu'en 2010 : garder Bruxelles hors de portée d'une tutelle flamande.